

FINACTIS Immobilier
18, Avenue François Mitterrand
77500 CHELLES
TEL : 01.60.20.14.44, FAX : 01.60.20.04.70

BORDEREAU D'APPELS DE FONDS

23 MARS 2022

FAIT LE :

GAMBETTA

IMMEUBLE : 77400 LAGNY SUR MARNE

du 01 octobre au 30 septembre

PERIODE EXERCICE :

LOTS	BAT.	ESC.	ETAGE	PORTE	TYPE	TANT. GENER.
0039			SS	38	CAVE	3
0074		1	4	73	APPT	309

SCI

JACK N' JILL ENGLISH SCHOOL

49 AVENUE JEHAN DE BRIE

77120 COULOMMIERS

FOLIO 1

N° LOTS	NATURES DES OPERATIONS	MONTANTS A REPARTIR	TANTIEMES REPARTITION TOTAUX INDIVIDUELS		QUOTE-PART
Votre compte sur www.finactis.com					
Votre identifiant C522130 , mot de passe GZZjhNt4					
0074	FONDS DE TRAVAUX loi ALUR				
	CHARGES COMMUNES GENERALES	1 018.25 €	10000	312	31.77 €
	APPEL DE FONDS 2EME TRIM 2022				
0074	CHARGES COMMUNES GENERALES	12 112.50 €	10000	312	377.91 €
	CHARGES ASCENSEURS	1 016.25 €	10000	333	33.84 €
	PART UNITAIRE	120.00 €	25	1	4.80 €
	CHARGES CHAUFFAGE	6 101.25 €	10000	334	203.78 €
	- Total du lot 0074				620.33 €
	R11AG2022 REMPLT VANNES ARRETS 1/1				
0074	CHARGES COMMUNES GENERALES	1 218.45 €	10000	312	38.02 €

payé par virement de la SAS le 27/3/22

AVANCES DE TRÉSORERIE	PROVISIONS TRAVAUX	FONDS SPECIAUX	CHARGES LOCATIVES	CHARGES DEDUCTIBLES	T.V.A. DEDUCTIBLE	TOTAL
93.60 €	Fds Txv: 612.30 € 38.02 €					690.12 €

A tout moment, un ou plusieurs copropriétaires, ou le conseil syndical, peuvent notifier au syndic la ou les questions dont ils demandent qu'elles soient inscrites à l'ordre du jour d'une assemblée générale. Le syndic porte ces questions à l'ordre du jour de la convocation de la prochaine assemblée générale. Toutefois, si la ou les questions notifiées ne peuvent être inscrites à cette assemblée compte tenu de la date de réception de la demande par le syndic, elles le sont à l'assemblée suivante. Le ou les copropriétaires ou le conseil syndical qui demandent l'inscription d'une question à l'ordre du jour notifient au syndic, avec leur demande, le projet de résolution lorsque cette notification est requise en application des 7° et 8° du I de l'art. 11. Lorsque le projet de résolution porte sur l'application de l'art. 24 et du b de l'art. 25 de la loi du 10/07/65, il est accompagné d'un document précisant l'implantation et la consistance des travaux.

Nous vous remercions de bien vouloir régler cette somme à notre adresse, dès réception, en joignant le papillon ci-dessous, les crédits éventuels viendront en déduction du prochain appel.

JACK N' JILL ENGLISH SCHOOL

REF. : 1-563-1004

Exigible le : 01/04/2022

MONTANT : 396.57 €



**COUPON DÉTACHABLE
À JOINDRE
À VOTRE RÈGLEMENT**

POSITION DE VOTRE COMPTE	DEBIT	CREDIT
TOTAL DU DECOMPTE CI-DESSUS	690.12 €	
REPRISE DE SOLDE AU 21/03/2022		293.55 €
TOTAL	690.12 €	293.55 €
SOLDE débiteur	396.57 €	

Règlement par chèque à l'ordre de votre résidence
ou par virement sur le compte bancaire ci-dessous
IBAN FR76 3007 6043 3715 8071 0020 019 - NORDFRPP

Nous vous prions de trouver sur ce bordereau, le détail des appels de fonds et la dernière situation de votre compte. Veuillez agréer l'expression de nos sentiments distingués et dévoués. LE SYNDIC